Calendrier officiel et nouvelles mentions obligatoires

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Sources : impots.gouv.fr et service-public.gouv.fr · consultées le 07/09/2026

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Cette pièce n'est pas fictive, et c'est la seule du dossier dans ce cas. Les dates et les mentions ci-dessous sont celles publiées par l'administration française. Elles ont été relevées le **7 septembre 2026** sur **impots.gouv.fr**, page « À partir de quand suis-je concerné par la réforme de la facturation électronique ? » (page modifiée le 16/01/2026), et sur **service-public.gouv.fr**, fiche F31808 « Mentions obligatoires sur une facture » (vérifiée le 11/08/2026). Le reste du dossier — l'entreprise, ses clients, ses factures — est inventé pour la démonstration.

Date	Ce qui devient obligatoire	Pour qui
1er septembre 2026	**Réception** des factures électroniques, **dès lors que le fournisseur a l'obligation de les émettre sous ce format**	**Toutes les entreprises**, quelle que soit leur taille
1er septembre 2026	**Émission** des factures au format électronique et **transmission des données de transactions et de paiement**	**Grandes entreprises** et **entreprises de taille intermédiaire**

Date	Ce qui devient obligatoire	Pour qui
1er septembre 2027	**Émission** et **transmission des données**	**Petites et moyennes entreprises** et **micro-entreprises**

Comment se lit la catégorie de l'entreprise

La taille s'apprécie au sens de **l'article 51 de la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie**. Les dates d'entrée en vigueur, elles, sont fixées par **l'article 91 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024**. **Ce n'est pas à l'agent de qualifier votre catégorie** : il l'affiche, il en montre les conséquences, et la qualification reste celle que retient votre expert-comptable.

Les quatre nouvelles mentions obligatoires

Mention	Portée	Effet chez Kerloas Systèmes
Numéro SIREN du client, lorsqu'il s'agit d'une entreprise	Toutes les factures	**5 factures en défaut** — groupes à plusieurs établissements
Adresse de livraison des biens, si elle diffère de l'adresse du client	Livraisons de biens	Sans objet ou presque : l'activité est une prestation de services
Nature des opérations facturées — livraisons de biens, prestations de services, ou une combinaison des deux	Toutes les factures	**19 factures en défaut** — abonnements mêlant licence et maintenance
Mention « Option pour le paiement de la taxe d'après les débits », si le prestataire a exercé cette option	Prestataires ayant opté	**Absente des 140 factures** alors que l'option a été exercée

> **Ce que cette pièce ne dit pas :** elle ne qualifie aucune opération, ne fixe aucun taux et n'affirme aucune conformité. **Une plateforme agréée est un opérateur**

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

immatriculé par l'administration fiscale ; Blue Lemon Agent ne l'est pas, et rien ici ne vaut avis fiscal.

Demandez une démonstration avec vos propres documents

Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.

https://bluelemonagent.ai/entreprises/cas-usage/agent-ia-facturation-electronique

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.